

EP2 Coupe dégradée

L'épreuve comporte obligatoirement :

Un shampoing (durée maximale = 15 min) ;

Une coupe dégradée avec fondu de nuque, tour d'oreilles et raccourcissement obligatoire sur le reste de la chevelure ;

Une mise en forme temporaire au choix du candidat (à l'exception d'une mise en plis) suivie d'un coiffage.

Ces techniques sont réalisées sur un modèle masculin ou féminin, de plus de quinze ans, pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu et dont la longueur de cheveux pour le tour d'oreilles et la nuque est de 2 cm au minimum avant la coupe.

Examens : CAP	Session 2001	PRATIQUE
Spécialités : Coiffure		Épreuve EP2 : Coupe dégradée
Temps alloué : 1 h 15	Coefficients : 4	Document 1/1